

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION INTERACTIF
&
RÈGLEMENT
Trophée « Pilote Déchets »**

Ce formulaire est à renvoyer à l'adresse suivante: nicolas@pilotedechets.be





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Trophée « Pilote Déchets »

*Veuillez remplir les cases en cliquant dessus

Nom de l'entreprise

Adresse du siège social

Numéro d'entreprise

Site internet (si disponible)

Nombre d'employés au 31 décembre 2019

Nom et prénom de la personne de contact

Email de la personne de contact

 @

N° de téléphone de la personne de contact



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Trophée « Pilote Déchets »

Expliquez-nous de manière libre, quelles ont été les actions menées par l'entreprise ces 3 dernières années afin de réduire les déchets ?

Avez-vous pu mesurer les bénéfices écologiques ou climatiques (réduction empreinte carbone, masse déchets...) ? Si oui quelles sont-ils ?

Annexe à joindre : 1 présentation libre de l'entreprise (folder numérique, vidéo, lien internet...)



RÈGLEMENT

Trophée « Pilote Déchets »

Pour candidater, l'entreprise doit :

1. Être inscrite en tant qu'indépendant à titre principal ou société en Wallonie Picarde
2. Avoir son siège principal en Wallonie Picarde

Modalités de candidature de l'entreprise

Le trophée « Pilote Déchets » est un projet porté par la JCI Mouscron. Son but est de mettre en avant les actions des entreprises de Wallonie Picarde pour réduire leurs déchets. Ces actions doivent avoir un bénéfice écologique ou climatique. Par la remise du Trophée, la JCI Mouscron espère que les entreprises récompensées serviront d'exemples à des actions futures.

Une action de réduction de déchets consiste soit à :

- La rationalisation (réduire par une gestion appropriée et contrôlée)
- La réutilisation des matières
- Le tri des déchets
- Le recyclage
- Toutes autres actions visant à réduire la quantité de matières jetées aux ordures

Peu importe la quantité ou la qualité des actions mise en œuvre, chaque entreprise est appelée à participer

L'organisateur

JCI

La mission de la **Jeune Chambre Internationale** est de contribuer au progrès de la communauté mondiale en offrant aux jeunes gens la possibilité de développer les techniques de direction, la responsabilité sociale, l'esprit d'entreprise et la solidarité nécessaires pour effectuer des changements positifs.

Avec près de 200 000 membres dans le monde, répartis en plus de 5 000 sections locales dans plus de 112 pays, la JCI est notamment présente à l'**ONU**, l'**UNESCO** ou encore l'**UNICEF**. Parmi ses membres les plus célèbres on retrouve **JFK**, **Bill Clinton**, **Jacques Chirac** ou encore **Bill Gates**.

Directeur de commission « Pilote Déchets »

Nicolas Torreblanca
nicolas@pilotedechets.be
+32 489 712 605

Les partenaires

Fond M96 – JCI Mouscron
IPALLE
Cohésium Benelux
Solucio
Wapict
ID&CO
Prism Vidéo

Calendrier

La date limite d'introduction des dossiers est fixée au :

15 mai 2020

Proclamation des lauréats :

Samedi **20 juin 2020** au Domaine de la Blommerie à Mouscron

Contenu du dossier

Les éléments suivants devront figurer dans le dossier :

- Nom de l'entreprise, numéro d'entreprise
- Nom, prénom, e-mail, téléphone de la personne de contact pour le jury
- Nombre de salariés de l'entreprise au 31 décembre 2019
- Présentation de l'entreprise sous forme libre
- Présentation de l'action ou des actions de réduction des déchets

Sélection des gagnants

La commission **JCI Mouscron « Pilote Déchets »** s'assurera que les conditions de participation soient respectées et que le dossier de candidature soit complet. Si nécessaire, un complément d'information sera demandé à l'entreprise. Les dossiers ne respectant pas les conditions de participation seront écartés. Une réponse par mail signifiant la bonne réception du dossier de candidature sera envoyée.

Un jury indépendant, composé d'experts du monde de l'économie circulaire, de la réduction des déchets en entreprise attribuera les prix.

Le jury désignera les gagnants selon les critères suivants :

1er prix : l'entreprise qui dans sa catégorie aura entrepris le plus d'actions ou obtenu le plus grand bénéfice au niveau écologique ou climatique.

Prix de l'innovation : l'entreprise qui dans sa catégorie aura séduit le jury par son innovation, son audace, sa créativité dans la mise en place d'actions en vue de réduire ses déchets



RÈGLEMENT

Trophée « Pilote Déchets »

Prix en jeu

TPE - Indépendants

pour les entreprises comprises
entre 1-5 employés

Trophée 1er prix

Bourse M96 de 350€
1 site internet vitrine
1 pack photos d'entreprise
1 an abonnement au Fablab +
formation aux outils

Trophée Prix de l'innovation

Bourse M96 de 350€
1 site internet vitrine
1 pack photos d'entreprise
1 an abonnement au Fablab +
formation aux outils

PME

pour les entreprises comprises
entre 6-50 employés

Trophée 1er prix

1 vidéo de présentation
3 mois de gestion FB pro
1 an abonnement au Fablab +
formation aux outils

Trophée 1er prix

Prix Ipalle
1 vidéo de présentation
3 mois de gestion FB pro
1 an abonnement au Fablab +
formation aux outils

Grandes entreprises

pour les entreprises de plus de
50 employés

Trophée 1er prix

1 vidéo de présentation
3 mois de gestion FB pro
1 an abonnement au Fablab
+ formation aux outils

Nominations

Dans chaque catégorie, 3 entreprises seront sélectionnées et seront conviées à la soirée de remise des trophées le 20 juin 2020 à la Blommerie. Les entreprises sélectionnées ainsi que les autres participants seront notifiés personnellement de la décision.

Pour toute autre question, veuillez nous contacter au +32 489 712 605 ou à l'adresse nicolas@pilotedechets.be